



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

**Subventions de fonctionnement aux associations sur proposition de l'
Office Municipal de la Culture**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

DELIBERATION D20080172

de l'Office Municipal de la Culture

Monsieur Pascal DUFORESTEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Niort accompagne les pratiques amateurs, les écoles d'enseignement artistique associatives, la diffusion et l'action culturelle.

Au titre de l'année 2008 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au budget, il est proposé d'allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal de la Culture, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les subventions ci-dessous précisées :

ASSOCIATION	SUBV. 2007	SUBV 2008
Enseignement : aide aux associations Imputation budgétaire 65.26 6574		
Les P'tits Zola	0,00 €	400,00 €
Conservation et diffusion des patrimoines Imputation budgétaire 65.3241 6574		
Chaleuil dau Pays Niortais	3 000,00 €	3 000,00 €
Folk'avoine	500,00 €	500,00 €
Lire et Délire	0,00 €	80,00 €
Les Quadrilleux Niortais	500,00 €	500,00 €
Université Inter Age (U.I.A)	500,00 €	500,00 €
Associations culturelles non classées ailleurs Imputation budgétaire 65.300 6574		
Ass. des Marocains de Niort	150,00 €	150,00 €
Bridge Club	500,00 €	500,00 €
Club Pyramide NILOA	220,00 €	220,00 €
Excuse Niortaise	0,00 €	80,00 €
Mémoire Vive	500,00 €	500,00 €
Niort en Bulles	80,00 €	800,00 €
NI'ORT'Unity	0,00 €	80,00 €
Scrabble Club Niortais	160,00 €	160,00 €
Union Philathélique Niortaise	500,00 €	500,00 €

Association d'animation culturelle (action culturelle) Imputation budgétaire 65.330 6574		
La Belle Heure	800,00 €	800,00 €
Mouvement de foule	0,00 €	80,00 €
Sté Historique et Scientifique	2 000,00 €	2 000,00 €
Associations jeunesse Imputation budgétaire 65.4220 6574		
FRANCAS	70,00 €	2 000,00 €

Jeunesses Ouvrières Chrétiennes	800,00 €	800,00 €
Ass. d'expression musicale lyrique et chorégraphique		
Imputation budgétaire 65.3111 6574		
Musique		
Accès Rock	80,00 €	500,00 €
Amatini	250,00 €	250,00 €
APEM SUD 79	0,00 €	1 200,00 €
Arc Musical	800,00 €	800,00 €
Ass Artistique des Cheminots Niortais	400,00 €	400,00 €
Caravansérail	500,00 €	500,00 €
CEM	1 000,00 €	1 000,00 €
Chanson	400,00 €	400,00 €
Chantepezenne	700,00 €	700,00 €
Chorale à coeur joie	700,00 €	700,00 €
Chorale André Léculeur	700,00 €	700,00 €
Euterpe	400,00 €	400,00 €
Le Jardin des Voix	0,00 €	80,00 €
Jeunesses Musicales de France	4 800,00 €	4 800,00 €
Kaleï do Vox	110,00 €	110,00 €
Passeurs de Voix	0,00 €	80,00 €
Les Pieds sur Scène	0,00 €	80,00 €
Regards Croisés	0,00 €	80,00 €
Tempo	700,00 €	700,00 €
Vocame	700,00 €	700,00 €
Voix Grégoriennes	0,00 € €	80,00 €
Danse		
Golpe Pena Flamenca	500,00 €	500,00 €
Prim'a corps	460,00 €	460,00 €
Tang'ochos	400,00 €	400,00 €
Virevolte	400,00 €	400,00 €

Ass. d'arts plastiques et autres activités artistiques		
Imputation budgétaire 65.3121 6574		
Artistes de Garde	500,00 €	500,00 €
Art'Oser	80,00 €	500,00 €
Atelier de la Cité	2 000,00 €	2 000,00 €
Atelier de la source	200,00 €	200,00 €
Autour de la Sculpture	500,00 €	500,00 €
CatARTsis ou l'Art libérateur	600,00 €	600,00 €
Esquisses et couleurs	600,00 €	600,00 €
Group'art	360,00 €	360,00 €
La Palette	600,00 €	600,00 €
Les Amis des Arts	1 000,00 €	1 000,00 €
OARSIS	900,00 €	900,00 €
Rencontres Créatives	300,00 €	300,00 €

Troupes de théâtre et autres créations		
Imputation budgétaire 65.3139 6574		
Cabaret St Flo	500,00 €	2 500,00 €
Les Baladins de Ste Pezenne	600,00 €	600,00 €
Le Chant des Toiles	0,00 €	80,00 €
Lezard Scénique	0,00 €	80,00 €
Libres Paroles (ex Chimères)	1 000,00 €	1 000,00 €
LEA (Ateliers du Baluchon)	0,00 €	80,00 €
Théâtre de la Mandragore	0,00 €	80,00 €
TOTAL		42 150,00 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
 L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT